



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1970

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Modification du tableau des effectifs

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur Crédoz

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1970**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Modification du tableau des effectifs**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion de la masse salariale s'effectue par centres de responsabilité dont la répartition s'inscrit dans le cadre budgétaire adopté par le conseil de Communauté. Dans ce cadrage, une enveloppe fédérale est prévue afin de faire face notamment aux ajustements d'effectifs pour garantir la qualité et la continuité du service public.

1° - Création d'emplois*Délégation générale aux ressources*

L'accroissement de certaines missions au sein de la délégation nécessite de créer un emploi de catégorie A afin de :

- structurer la mise en place d'une stratégie énergie en s'appuyant sur des études de faisabilité, productions de synthèse. Il s'agira d'intégrer les conséquences en terme d'évolution institutionnelle, technique et organisationnelle, dont la coordination des acteurs,

- intégrer l'ensemble des réflexions sur les réseaux intelligents pour proposer une stratégie en mettant en lien les différents domaines et usages (énergie, très haut débit, etc.).

Cette création d'emploi est prise en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

*Direction générale**Direction de l'évaluation et de la performance (DEP)*

La direction de l'évaluation et de la performance (DEP) professionnalise et consolide ses métiers d'origine pour sécuriser ses processus. Sa nouvelle organisation, présentée lors du comité technique paritaire (CTP) du 22 octobre 2010, permet à la direction générale de définir de nouveaux objectifs pour la DEP et, notamment, de conforter ses prestations de conseil à l'égard des bénéficiaires des services urbains. Il s'avère ainsi nécessaire de procéder à la création d'un emploi de catégorie A.

Cette création d'emploi est prise en charge dans le cadre de la masse salariale allouée sur l'enveloppe fédérale.

2° - Créations d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Direction générale

Direction de la propreté

L'évolution de l'organisation nécessite :

- la création d'un emploi de catégorie C d'adjoint administratif de 1ère classe à titre de régularisation,
- la création d'un emploi de catégorie C d'adjoint technique de 1ère classe dans le cadre de la prévention et du maintien de l'emploi.

Ces créations s'effectuent dans le cadre de l'enveloppe allouée à la direction.

3° - Transformations d'emplois

L'évolution de certains services communautaires nécessite la transformation d'emplois.

A l'occasion des recrutements, les profils de postes sont revus lors de l'établissement du cahier des charges et il peut donc s'avérer nécessaire de procéder aux transformations de certains emplois afin de mettre en conformité le grade de l'emploi et le grade de l'agent, à savoir :

Délégation générale au développement urbain

Transformation de trois emplois d'ingénieur en attaché et transformation de deux emplois d'attaché en ingénieur.

Ces transformations d'emplois s'opèrent à masse salariale constante.

Délégation générale au développement économique et international

Transformation de trois emplois d'ingénieur en attaché.

Ces transformations d'emplois s'opèrent à masse salariale constante ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve la création des emplois :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
Direction de l'évaluation et de la performance	10120080	attaché ou ingénieur	chargé de mission	CTP du 22 octobre 2010
Délégation générale aux ressources	10120081	attaché ou ingénieur	chef de projet	accroissement des missions

2° - Approuve la création d'emplois financés par suppressions, transferts ou redéploiements au sein des centres de responsabilité

Services	N° de poste	Cadre d'emplois	Emploi	Observations
Direction générale				
Direction de la propreté	94531207	adjoint administratif 1 ^{ère} classe	secrétaire	évolution des missions
	94530126	adjoint technique 1 ^{ère} classe	enquêteur	évolution des missions

3° - Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Services	N° de poste	Cadre d'emplois actuel	Nouvel emploi	Nouveau cadre d'emplois	Observations
Délégation générale au développement urbain	09600490	attaché	chargé de mission	ingénieur	mise en conformité du grade et de l'emploi
	10600491	attaché	chargé de mission	ingénieur	
	94600205	ingénieur	chargé de mission	attaché	
	94600176	ingénieur	chef de projet	attaché	
	94600047	ingénieur	chef de projet	attaché	
Délégation générale au développement économique et international	07170067	ingénieur	chargé de mission	attaché	mise en conformité du grade et de l'emploi
	94520446	ingénieur	chargé de mission	attaché	
	97170024	ingénieur	responsable projet développement	attaché	

4° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - comptes 641 110, 641 310, 645 100 et 645 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.